



Le saviez-vous ?

Les plans d'eau du parc technologique de Lyon sont des bassins de rétention pour les eaux pluviales. En effet, les eaux de pluie sont récupérées sur le site dans des noues et des tranchées drainantes situées aux abords des voies de circulation. Ces eaux sont ensuite dirigées vers des bassins de rétention (les trois plans d'eau) qui permettent d'accumuler l'eau en cas de fortes précipitations et d'éviter une inondation. Des collecteurs profonds écoulent l'eau jusqu'à des bassins de décantation. Une fois décantée et déshuilée, l'eau est conduite vers les bassins d'infiltration puis rejoint la nappe phréatique.

Attention : les lacs sont des ouvrages d'assainissement. Leur niveau peut donc s'élever sensiblement en cas de fortes pluies. D'autre part, la présence d'ouvrages techniques (avaloirs, pompes...) bien que protégés, peut présenter un danger.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Mission Porte des Alpes - 04 72 79 12 00

Mairie de Saint-Priest - 04 72 23 48 48

Mairie de Bron - 04 72 36 13 13

Mairie de Chassieu - 04 72 05 44 00